PROCLAMATION.

PAR JOSEPH WALKER,

Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, à tous les shériffs de l'Etat.

Attendu que par un acte de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, intitulé : "Acte pour prendre le sens du peuple sur la nécessité d'appeler une Convention pour changer la Constitution, pour pourvoir à l'élection des délégués et pour tenir la dite Convention, approuvé le 21 février 1852, il est décrété que le 12me jour d'avril prochain, un poll sera ouvert dans chacun des precints d'élection de cet Etat, mais établis par la loi, dans le but de recevoir les votes des électeurs qualifiés de l'Etat pour ou contre l'appel d'une Convention pour changer la Constitution, et attendu, qu'il est de plus décrété par la 5me section du susdit acte, que le 10me jour de mai 1852, le Gouverneur, le Secrétaire d'Etat et l'Avocat Général, en présence de tous ceux qui voudront y assister, procéderont à compter les votes pour ou contre une Convention. [illegible]

[illegible]

Le Gouverneur devra immédiatement lancer sa proclamation, faisant connaître le résultat du dit vote, et devra en même temps [illegible] sa proclamation, ordonnant aux différents [illegible] des différentes paroisses de cet Etat, de [illegible] de délégués dans les dites paroisses ont droit, [illegible] comme délégués à la Convention. [illegible]

[illegible]

Les électeurs qualifiés de l'Etat, distingueront [illegible]

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, en la ville de Baton Rouge, le [illegible] jour de mai A. D. 1852, et de l'indépendance des Etats Unis la 76me.

JOSEPH WALKER, Gouverneur.
CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat.

AVIS.
Bottes, Souliers, Chapeaux et Casquettes en gros.

Les soussignés ont maintenant en main et recevront continuellement un assortiment complet de **bottes, souliers** et **chapeaux**, qu'ils offrent à vendre à des prix et à des termes libéraux. Leur assortiment consiste en partie des articles suivants :

Brodequins.

[illegible]

Bottes.

[illegible]

Guêtres, Bottes et Brodequins.

[illegible]

Chapeaux et Casquettes.

Pour hommes, garçons, jeunes gens et enfans, de toutes sortes, grandeurs et qualités.

N. B. Ayant pris des arrangemens pour la manufacture de nos marchandises avec les meilleurs ouvriers, nous sommes à même de pouvoir offrir le meilleur et dernier genre, et nous invitons les acheteurs à venir visiter notre assortiment avant de faire leurs achats ailleurs.

JAMES E. NORTH & Co., 11, Magasins.
17 mai

HABILLEMENS.

REÇU dernièrement par le navire Oswego et le steamer Empire City, un assortiment complet de marchandises confectionnées pour l'été, telles que : sacs, paletots, redingottes en mérinos, alpaca, toile, &c. &c.

Pantalons en mérinos, cachemire, coutil &c.

Gilets de dessous, piqué, soie, toile &c.

Aussi.—Un grand assortiment de malles, valises, sacs de voyage, à vendre à bas prix chez le consignataire.

H. HUARD, 66, rue Commune, en face la City Hotel
30 av

A LA CORBEILLE FLEURIE.

Ed. PINAUD,
Parfumeur, Savonnier, Chimiste,
FOURNISSEUR DE S. M. LA REINE D'ANGLETERRE,
320, Rue St. Martin, à Paris.

Fabrique de **Parfumerie fine** et **Savon de toilette**, maison réputée pour la bonne qualité de ses produits, ses parfums pour les mouchoirs, ses eaux de toilette connues dans le monde entier. Jusqu'à présent le commerce de parfumerie a été discrédité par les mauvais produits qu'on expédiait sur le continent et aux colonies. Nous recommandons particulièrement la maison **Ed. Pinaud** comme une maison hors ligne pour le soin qu'elle apporte à sa fabrication et au cachet distingué qu'elle sait donner à tous les produits qui portent sa signature et sa marque.
2fps—4m

PARFUMERIES FINES DE F. LANDON.
RUE ST. DENIS No. 124, A PARIS.

Cette maison, connue depuis longtemps par ses nombreuses expéditions dans les Amériques et contrées du Nord de l'Europe, se recommande particulièrement par ses SPECIALITES, qui lui meritent une préférence marquée. Savoir : son VINAIGRE DE TOILETTE—*Framboisal Water*; son PAPIER CHLORI pour l'*assainissement* des appartements.

Ses SAVONS DE JOUBARBE et au SUC DE LAITUE; ses POMMADES, REINE des Fleurs, Isabelle, Crème de Kinine, etc; ses PATES VELOUTINES pour les mains, et enfin TOUS LES ARTICLES fins ou demi fins des parfumeries usuelles ou recherchées.

Dépôt chez ALEXIS & LEVIS, Pharmaciens, Nlle. Orléans, coin Bienville et Royale. 2fps

EXCURSIONS DAGUERRIENNES.—L'ouvrage complet, composé de **114 Planches sur Acier**, représentant LES MONUMENTS les plus remarquables du globe d'après le daguerréotype, 118 francs. ALBUM de 18 VUES DE PARIS, 20 fr. Do. de 28 VUES D'ITALIE, 30 fr. Do. de 48 VUES de France, 50 fr. OUVRAGE COMPLET en deux volumes, 130 fr. Chaque place séparément, 1 fr. Chez **LEREBOURS & SECRETAN**, 13, Place du Pont-Neuf, à Paris. 3f—20a

BAROMETRE ANEROIDE.—Son peu de volume, son exactitude et la sécurité complète pour le transport, doivent le faire préférer à tous les autres systèmes, surtout pour l'EXPORTATION. La marque **Lerebours & Secretan**, se trouve sur le cadran. Place du Pont Neuf, 13, à Paris. 3f—20a

BREVET D'INVENTION.
CARTES A JOUER, OPAQUES,
B. P. Grimaud et Co.,
SEULS FABRICANS EN FRANCE.
RUE DE BONDY, No. 70, A PARIS.

La transparence des cartes ordinaires est un inconvénient fort grave. Les Cartes OPAQUES ont une INCONTESTABLE SUPERIORITE, on ne peut les voir au travers sous quelque jour qu'elles soient placées. 3f—20

SPECIALITE.
Fabrique de Poudre Dentifrice Cruzel, rue Notre Dame des Victoires No. 7, (ancien 3) à Paris.

LA POUDRE Dentifrice de Cruzel, chimiste, pour les soins journaliers de la bouche, est garantie sans acide ni alcali ; sa composition ne ressemble en rien à tous les autres dentifrices, ses propriétés garanties par l'inventeur, sont de blanchir les dents et de donner à l'émail un brillant et une dureté qui le préservent des ravages que font les acides contenus dans les aliments, de fortifier les gencives en les entretenant dans la plus parfaite fraîcheur et d'en éviter le saignement, d'arrêter les progrès de la carie lorsqu'on a la facilité de brosser dessus, et de préserver pour toujours des maux de dents et du scorbut. Cette poudre, par ses propriétés toniques, est souvent salutaire aux personnes qui ont l'émail des dents tendre et aux jeunes gens. Huit jours suffisent sur les bouches les plus malades pour en constater les effets merveilleux. Quand on ne les a pas vu de ses propres yeux, on ne peut se figurer que des dents chancelantes et des gencives enflammées et déchaussées, soient guéries en si peu de jours. Les personnes qui feront usage de la poudre dentifrice Cruzel, et qui voudront obtenir les résultats indiqués ci-dessus, garantis par l'inventeur, doivent s'en servir au moins une fois par jour, en frottant fortement les dents et les gencives du haut en bas et du bas en haut, intérieurement et extérieurement, car par exception aux autres dentifrices, plus on s'en sert, mieux on s'en trouve, attendu ses propriétés particulières qu'elle communique à l'émail.

La POUDRE DENTIFRICE CRUZEL laisse à la bouche une fraîcheur des plus agréables.

Ce dentifrice peut s'exporter dans les pays les plus lointains sans se détériorer ni rien perdre de sa qualité.—Prix de la Boîte, 2 francs—Forte remise pour la vente en gros.—Toutes les boîtes sont revêtues de la signature CRUZEL, Chimiste. 8ff—3fps—20a

REMEDES SOUVERAINS DES MALADIES DU SANG ET DES NERFS
Rue Lamartine No. 35, à Paris.

NEVROSINE LECHELLE

Les médecins conseillent contre les maladies nerveuses les plus opiniâtres, La NEVROSINE, qui guérit les *névroses, névralgies, gastrites, hypocondries, palpitations, irritations* d'estomac et d'intestins.—Et l'HEMOSTATIQUE LECHELLE, pour regénérer le sang et guérir les *hémorragies, pertes, crachements de sang, diarrhées, plaies, asthmes* et *catarrhes*. Comme tonique, il rétablit les constitutions faibles et délabrées. 6Lp.m.

COLLEGE ST-XAVIER.
CINCINNATI, OHIO.

CETTE institution, incorporée par l'Etat de l'Ohio sous le nom de ***Collége St-Xavier***, jouit de tous les privilèges accordés aux universités. [illegible]

[illegible]

Les Cours de collège sont spacieux, aérés et commodes, la nourriture saine et abondante, et la discipline ferme, mais affectueuse.

En outre, dans les beaux temps, il est d'habitude de faire faire aux élèves une promenade à pied ou en voitures jusqu'à l'établissement de Parc Hill Mansion, belle maison de campagne de l'institution à environ 3 milles de la ville.

En cas de maladie contagieuse (et ceci est de la plus grande importance) les enfants qui en sont atteints sont séparés des autres, et envoyés à la maison de campagne, et placés dans des appartements séparés.

On porte la plus grande attention aux exercices corporels, à cette fin un gymnase dans lequel tous les élèves ont accès pendant les heures de récréation, est construit sur les lieux.

Quinze ou vingt professeurs, qui tous consacrent leur temps à l'instruction des élèves qui leur sont confiés, sont attachés à cet établissement. Les professeurs et une grande majorité des élèves appartiennent à la religion catholique romaine cependant les élèves de toutes les religions y sont admis, à la condition qu'ils suivront tous les exercices extérieurs de dévotion.

Règle d'instruction.

Le cours d'étude comprend deux départements, l'un classique et l'autre commercial, [illegible]

[illegible]

Règle particulière aux pensionnaires.

[illegible]

Conditions pour les pensionnaires :

[illegible]

G. CARRELL, S. J. Président.

[illegible]

Le révérend F. J. SAUTOIS, un des professeurs de l'Université, est maintenant en ville et partira pour Cincinnati vers le commencement de juin.

REFERENCES—

Rev. F. J. SAUTOIS, au Collége de la rue Baronne.
" J. CAMBIASO.
" CANON DE LA CROIX, Eglise St. Patrick.
" C. MAISONNAVE, Eglise St. Louis.
Dr. A. LYMAN, encoignure Dauphine et Orléans.
Pour de plus amples informations, s'adresser à HUCHET KERNION, agent.
10 mai—30 47, Bienville

Cordial de Junc du Dr. Larzette.
CROISSEZ ET MULTIPLIEZ ! [illegible]

[illegible]

AVERTISSEMENT.—Toute bouteille qui ne porte pas le nom de **Comstock & Brothers** sur l'enveloppe est contrefaite et d'aucune valeur.

N. B. Au nombre des nouveaux contrefacteurs se trouve un nommé S. Comstock, vendu en cette ville par un droguiste patenté. ACHETEZ SEULEMENT CHEZ A. KENDALL & CO, 72, rue des Magasins, agent général pour le sud.

DELCROIX,
Importeur de papiers français.
Rue de Chartres, No 106, entre St-Louis et Conti.

VIENT de recevoir par les derniers arrivages, un grand et bel assortiment de PAPIERS en tous genres, des meilleures FABRIQUES de PARIS et des dessins les plus nouveaux, papier GLACE, (BLANC ATLAS) [illegible]

DELCROIX.

AVIS.—Par acte passé pardevant Jn. Lisbony, notaire public, en date du 24 courant, M. B. Nautré, [illegible] NAUTRE & CO, est le mandataire [illegible] 26av—20

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL.—MAI 1852.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent :

Arnoult, François	Goulmet, Pierre
Antoine, Charles Nicolas	Gautié, Mme veuve
Bottale, Antonio	Goez, Léopold
Bernier, Joseph	Grimalie, Ange
Barre, les frères	Leroy, Edouard
Bosom, François	Labranche, Mme veuve
Baloucco, Pierre	Leblanc, Pierre D. et
Cartelier,	Alexandre
Dupont,	Lévêque, Léonard
Decombe, Mme née Gourgand	Lemonnier, Frédéric
	Lesparre, Antoine de
Deleze, Jean Benoit	Lamy, Edouard
De Artenay, Mlle	Mérie,
Fourtic, Antoine	Polly, Mme veuve
Gouveau, Jean-Baptiste	Wiegstadt, Charles Joseph
Gaucet, François Xavier	
Girard, Jean Baptiste A.	Weissenthanner, Alexandre

La chancellerie du Consulat de France, située rue Royale, entre St-Louis et Conti, No 102, est ouverte tous les jours, de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi. 1mai

FRANCIS FABRE & Co.,
MAGASIN DE LINGE FAIT DE MODE.
29, *rue des Magasins.*

NOUS appelons l'attention de nos amis et le public à notre assortiment de choix de **Marchandises de Printemps et d'Eté**, consistant en marchandises sèches en tout genre, que nous offrons à des conditions libérales. 7av

En gros et en détail, aux prix de Paris.
PARFUMERIE DE PARIS.
L. RUSSY,

MANUFACTURIER de parfumerie fine et de **savon de toilette**, a ouvert sa manufacture et son magasin rue de **Chartres No. 123**, entre Conti et St-Louis. 27av—ab

Cognac Pellevoisin.

250 FUTAILLES 4me preuve pâle et foncé ; 100 do 3me preuve, pâle, de 1835 ; 100 futailles 2me preuve, pâle et foncé de 1825, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Cie. 27déc—1m 26, rue de la Douane

Cognac de J. Faure & Co.

5 BARILS 4me preuve pâle et foncé ; 10 do do du vieux, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Cie. 27déc—1m 26, rue de la Douane

EN magasin—100 barils de renommé "Magnolia" whiskey de Pikes, à vendre par QUEYROUSE & LANGSDORFF, 9fav 13 et 15, rue St-Louis

P. H. MONSSEAUX,
Marbrier,
Importateur de Marbres étrangers et du pays,
Encoignure St Louis et Robertson,
Vis-à-vis le Cimetière Catholique No. 2.
Monuments—Tombes—
Pierres tumulaires—
Et en général tout ce qui concerne la Marbrerie.
26av—1a

EN magasin et à vendre par le soussigné ; 50 caisses poires à l'eau-de-vie ; 50 caisses prunes à l'eau de-vie, 50 do fruits assortis, 40 do abricots ; 10 do pêches ; 10 do mirabelles, 50 do cerises.
PAUL LACROIX, 13, Toulouse.
6 mai

GOBELETS pour les cafés—1000 douzaines de différens modèles, reçus et à vendre par C. CARRERE, 22 rue Condé, encoignure Madison
6 mai

COUVERTS plaqués sur argent d'Allemagne—Cuillers, fourchettes, cuillers à soupe et à café, reçus et à vendre par C. CARRERE, 22 rue Condé et 124, rue Vieille Levée
6 mai

Compagnie du Chemin de Fer de Jackson et du Nord.

Nouvelle Orléans, 28 avril 1852.

LE public est notifié que les livres de souscription au fond capital de la Compagnie du chemin de fer de Jackson et du Nord sont maintenant ouverts au bureau de la Compagnie No 17, Commercial Place et resteront ouverts pendant quatre mois en Louisiane et dans l'Etat du Mississippi, conformément à la septième section de la charte.

A. S. BUCKNER, Président pro tempore.
JOHN CALHOUN, secrétaire. 28av

Railroad de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.
Réduction de prix.

Nouvelle-Orléans, 11 octobre 1851.

AVIS—A dater du 1er novembre prochain, les réductions suivantes auront lieu dans les prix de transport sur ce chemin :

A Lafayette—Paquets de 50 tickets .... $2 50 cts.
A Lafayette—Billets personnels (commuted) ... 1 00
A l'Avenue Napoléon—chaque tickets 10
A Carrollton—Paquets de 20 tickets 5 00

Les tickets ordinaires restent les mêmes.
Par ordre du bureau.
11 oct CHARLES BAQUIE, Secrétaire

Compagnie d'Assurance des Négociants,
RUE ROYALE, ENTRE DOUANE ET CANAL.

LA Direction prévient les porteurs de la 3me émission que, dans ce District, que pour les facilites de relations avec cette compagnie, elle vient d'établir un bureau [illegible] No 18, rue Caldwell. Cette branche de la compagnie, de même que la compagnie elle-même, fera des assurances contre les risques de l'incendie, et sera sous la direction de MM.

John Pemberton,	F. J. Forstall,
W. C. C. Claiborne,	E. Sewerens,
A. Carriere,	G. DeFeret
J. B. Dalhonde,	L. Sauvé,
	J. Kevan,

Cette Branche de la Compagnie entrera en opération le 1 du courant.

JOHN PEMBERTON, Président.
Nlle Orléans, 1er avril 1852. 29av

W. HARTKOPF,
Manufacturier de Pianos,
172, rue Royale, entre Toulouse et St. Pierre.

Vient de recevoir par les navires Auguste, et Elisabeth, du Havre, et offre à vendre, un assortiment des

CELEBRES PIANOS D'ERARD,
DE PARIS, consistant en
Grands Pianos,
Pianos Picolo-Obliques, de 7 et 6 3/4 octaves.

Il garantit pleinement ses pianos. Il répare et accorde les pianos, sous le plus bref délai, en loue ou en prend en échange. 24av—ab

GRAND CHOIX DE PIANOS
Au prix coutant pour cause de Liquidation.
A. PERIER,
Rue Royale 310, entre St-Philippe et Ursulines.

UN magnifique assortiment de pianos des fabriques de **Pleyel** et **Erard**, système et crampon en fer, breveté.

Pianos picolo en palissandre, de 6 1/2 octaves à 7 octaves, à $300, $325 et $350.

Pianos Pleyel et Erard, grand format, à $500, $550 et $600.

A. Perier sur le point de partir pour France et le Nord, prévient ses clients qu'il se chargera de toutes les commissions de Pianos Pleyel et Erard qu'on voudra lui confier.

Orgues Harmoniums à trois registres, à vendre de $100 à $150.

Pianos à glace, sur lesquels quelqu'un qui ne sait pas la musique peut exécuter, dans une seule leçon, tous les airs de polkas, mazurkas, etc. La glace permet à l'exécutant de voir le mouvement du mécanisme et des marteaux sur les cordes. 23déc

Schneider frères,
80, *rue Royale*
Avis au public musical.

LES soussignés, importateurs de pianos et d'instruments de musique en général, ont l'honneur d'informer le public et leurs amis, qu'ils ont maintenant complété leur assortiment de **pianos** et d'autres instruments de musique, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés et des termes accommodants, contre bon papier de la ville.

Ils appellent l'attention particulière des amateurs et dilettanti sur un nouvel instrument de musique, désigné sous le nom de "Homonomum", ou **Piano-Orgue**, dont on peut se servir séparément, soit comme piano soit comme orgue seul, soit conjointement selon le besoin ou selon le goût de l'exécutant. Cet instrument se distingue aussi bien par la beauté de ses sons, que par son élégance extérieure, et est d'une invention [illegible]

Cette utile et nouvelle invention, les soussignés la réclament comme la leur, ayant obtenu pour icelle des patentes pour les Etats-Unis à Washington City en date du 27 septembre 1845, et pour la France à Paris le 28 août, même année.

Messieurs les artistes et amateurs ainsi que le public en général sont respectueusement invités de venir l'examiner.

Comme preuve convaincante du mérite de leur invention, les soussignés ont obtenu la permission de se référer aux personnes bien connues de cette ville et à l'étranger dont suivent les noms :

IGNACE PLEYEL & Co,	Paris.
J. CHICKERING,	Boston.
HENRY ERBEN,	New-York.
NUNS & CLARK,	New-York.
WM. DUBOIS,	New-York.
MME P. BOYER,	Nouvelle-Orléans.
E. JOHNS,	Nouvelle-Orléans.
J. GAREC,	Nouvelle-Orléans.
TH. DE LA HACHE,	Nouvelle-Orléans.

Comme un tribut de reconnaissance offert à la mémoire de leur ami décédé, M. O. P. Manouvrier, si bien connu en cette ville pour son talent musical, les soussignés se plaisent à dire que la patente obtenue par eux à Washington est due en grande partie aux efforts de cet ami, et à la manière dont il a su faire ressortir les avantages de cette invention auprès du département des Patentes.

Les soussignés offrent aussi en vente un grand assortiment de Pianos (Piccolo) de la célèbre manufacture de I. Pleyel & Co, de Paris, fabriqués expressément pour eux avec de grandes améliorations, désignés par les soussignés pour obvier à l'intempérance du climat de ces latitudes.

Aussi les soussignés peuvent, sans crainte de se compromettre, offrir une pleine garantie pour tous les instruments de ce genre qu'on voudra acheter chez eux.

Pianos de seconde main à vendre et à louer.

SCHNEIDER FRERES, No 80, rue Royale, vis-à-vis de la Banque de la Louisiane
30 déc—1m, 3 p s ap ab

J. GAUDIN,
RUE ROYALE 104,
entre les rues
St-Louis et Conti

VIENT de recevoir de France un assortiment de pianos des premières manufactures, se composant de pianos picolo d'ERARD & PLEYEL, et autres facteurs de renom, ainsi que des pianos à queues, tous fabriqués pour le climat de la Louisiane, et à vendre à des prix raisonnables.

M. GAUDIN garantit ses instruments sous tous les rapports et se charge des ACCORDS et des réparations de pianos, et fait également des échanges sur les pianos qu'il loue. 25 déc—3m

Avis aux Habitans Sucriers.

LE soussigné fait savoir à ses anciennes pratiques et aux habitans sucriers en général, qu'il est à même d'entreprendre tous les travaux concernant les équipages à sucre, les citernes en ciment hydraulique, &c...... Il s'engage aussi à remédier aux équipages brûlant beaucoup de bois, ainsi qu'aux fourneaux des machines à vapeur. Le tout à des conditions avantageuses.

Références.

MM.	MM.
A. Reggio,	La Bouligny
M. Ribas,	P. Sonnat,
A. Livaudais,	E. Fortier,
E. Turcaud,	O. St-Amand,
W. Polk.	O. Cornay,

NELSON FOUCHE', No 80, rue Moreau, 3me municipalité, ou chez MM. CORDEVIOLLE & LACROIX, No 183, rue de Chartres. 27v—4m

SUCRE—470 caisses sucre blanc, jaune et brun, de la Havane, en débarquement du brick P. Soulé, et à vendre par S. DE VISSER & Co
16 et 4 mai 26, Vieille Levée

CAFE—314 sacs café fin vert, de la Havane, en débarquement du brick P. Soulé, à vendre par
3 mai S. DE VISSER & Co, 26, Vieille Levée

CIGARES—98,000 cigares assortis, en débarquement du brick P. Soulé, et à vendre par
3 mai S. DE VISSER & Co, 26, Vieille Levée

Jean B. McGUIRE & Co.,
Courtiers de Navires,
NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES ET EXPEDITEURS,
28, BANK PLACE

BOUCHONS à soda—30 balles de 15 milliers chacune, en magasin et à vendre par WILLIAMSON, ZABATIN & GRATIAA, 30 1/2, Poydras
12 mai

MADERE et sherry—200 barils vin de madère, 250 do do Sherry, diverses qualités, en magasin et à vendre par WILLIAMSON, ZABATIN & GRATIAA, 30 1/2, Poydras
12 mai

MATS et matting—50 balles paillassons d'Alicante, 100 rouleaux tapis do couvertures pour bureaux, à vendre par WILLIAMSON, ZABATIN & GRATIAA, 30 1/2 Poydras
12 mai

CIGARES—Un bel assortiment des meilleures marques de la Havane, en magasin et à vendre par WILLIAMSON, ZABATIN & GRATIAA, 30 1/2 Poydras
12 mai

A LOUER—Un appartement au-dessus de la pharmacie Alexis et Lewis, encoignure des rues Royale et Bienville.

Ce local est parfaitement situé pour offices, bureaux ou cabinets, il est contigu à l'église de M. F. Goult. S'adresser sur les lieux. ALEXIS & LEVIS.
30 av

AVIS D'ELECTION
Pour Délégués à la Convention d'Etat.

EN vertu d'un writ d'élection daté du 10 mai 1852, à moi adressé par Son Excellence Joseph Walker, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, les électeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans sont par le présent, notifiés qu'une élection aura lieu le 16me jour de juin prochain, [illegible] Convention d'Etat. [illegible]

Le District Sénatorial composé des paroisses de Plaquemines, St-Bernard et de cette portion de la paroisse d'Orléans sise sur la rive droite du fleuve Mississipi, élisant un délégué sénatorial.

Le District Sénatorial composé de toute cette portion de la paroisse d'Orléans sise sur la rive gauche du dit fleuve Mississipi, éliront quatre délégués sénatoriaux.

La rive droite de la paroisse d'Orléans élira un délégué.

La ville de la Nlle-Orléans :

1er	District Représentatif élira	2 délégués.
2me	"	3 "
3me	"	6 "
4me	"	6 "
5me	"	3 "
6me	"	2 "
7me	"	2 "
8me	"	2 "
9me	"	1 "

Le scrutin sera ouvert le jour susdit, depuis 9 heures A. M. jusqu'à 6 heures P. M. aux endroits qui seront désignés et sous la surveillance des commissaires et greffiers qui seront nommés par le Conseil des Aldermen de la ville de la Nouvelle-Orléans, et par le juri de police, pour cette portion de la paroisse sur la rive droite du fleuve Mississipi.

Les électeurs qualifiés distingueront sur leurs bulletins le nom ou les noms des personnes pour lesquelles ils voteront pour des délégués des districts sénatoriaux, de ceux pour lesquels ils voteront pour délégués des districts représentatifs ou paroisses.

L'élection devra être conduite et les retours par "duplicata" en être transmis au soussigné, conformément à la loi.

Bureau du Shérif de la paroisse d'Orléans, Nlle-Orléans, le 17 de mai 1852.
JAMES P. FRERET, Shérif de la paroisse d'Orléans
18 mai—

Avis d'élection.

POUR la Troisième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans, pour remplir la vacance occasionnée par la résignation de l'Honorable Paul Pecquet.

En vertu d'un writ d'élection, à moi adressé par son Excellence Joseph Walker, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, une élection sera tenue le samedi 29 mai 1852, pour la Troisième Justice de Paix dans le Quatrième District Représentatif de la Paroisse d'Orléans, et sous l'acte de Consolidation approuvé le 23 février 1852, le Quatrième Ward de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Les votans qualifiés, résidant entre les rues du Canal et St-Louis, depuis le fleuve jusqu'au Lac (les limites du dit 4me ward), sont par le présent notifiés que le scrutin sera ouvert le jour susdit depuis 9 heures A. M. jusqu'à 6 heures P. M. aux endroits qui seront désignés et sous la surveillance des commissaires et greffiers qui seront nommés par le Conseil des Aldermen de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Bureau du Shérif de la paroisse d'Orléans, 17 mai 1852.
JAMES P. FRERET, Shérif.
17mai

ETAT DE LA LOUISIANE—Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Conformément à la loi, publication est par la présente faite de l'amendement à la charte du Pelican Dry Dock Company, dans les mots et chiffres suivants, savoir :

Etat de la Louisiane—Ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il soit connu que le dixième jour de mars de l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent cinquante-deux, et la soixante-seizième de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique ;

Par devant moi, Jacob Soria, notaire public, pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, dûment commissionné et assermenté ;

Ont personnellement comparu les ci après nommés actionnaires du Pelican Dry Dock Company, corporation créée par la loi, ainsi qu'il appert d'un acte passé devant John Claiborne, notaire public en cette ville, le vingt-troisième jour de janvier 1851, qui ont séparément déclaré à moi notaire, que trouvant que cinquante mille piastres, montant spécifié dans la charte originale n'étaient pas assez pour compléter le fonds capital de la dite compagnie, ainsi qu'il avait été considéré dans la dite charte, et qu'aussi la dite charte contenait des erreurs et omissions qu'ils désirent amender et corriger de la manière suivante, savoir :

Premièrement—Le fond-capital de ladite compagnie sera augmenté jusqu'à concurrence de soixante-quinze mille piastres en autant qu'il sera jugé nécessaire pour établir les sections additionnelles, en considération avec le privilége de l'écrire jusqu'à cent mille piastres, et les actionnaires d'une majorité du capital le trouvent nécessaire et le requièrent.

[illegible]

Je certifie que la copie qui précède est véritable et conforme à l'acte original existant sur mon registre courant.

Nouvelle-Orléans, ce 18 avril 1852.
Signé JACOB SORIA, Notaire Public.

Pour copie conforme, Bureau du Greffier de la Première Cour de District de la Nouvelle Orléans, le premier mai 1852.
(L. S.) ALF. ROUSSEAU, Greffier
6mai—1m2pem14

No 31, rue de Chartres, encoignure Douane.
Grande liquidation de Marchandises de Nouveautés.
OLYMPE

A l'honneur de prévenir les dames que désirant renouveler entièrement son stock à la saison prochaine, elle vendra à un grand rabais tout son riche assortiment de marchandises de nouveautés maintenant en magasin et consistant principalement en robes, broches, unies, chinées, pompadour à volants, foulards imprimés et à volants, grenadine écossaise, robes de mousseline de soie imprimée à volants Watteau et Pompadour, percales, mousseline, organdie, manteaux et mantelets, peignes écaille, gants Jouvin de soie, lingerie pour dames et enfants, velours, rubans, fleurs artificielles, cachemire, satin de Lune, écharpes, corsets, dentelles, châles dans tous les genres et beaucoup d'autres articles de fantaisie dont le détail serait trop long. 4mai

AVIS.

AYANT été choisis par **MM. Lenglet & Co.** de St Louis, comme AGENTS des produits de leur fabrique de **CONSERVES ALIMENTAIRES**, nous prévenons le public et les acheteurs en général, que nous venons de recevoir un assortiment des plus complets de cette marque, tels que consommés, juliennes, asperges, tricandeaux, pâtés et gélatines, gibiers de toutes sortes, que nous vendrons à des prix bien réduits.

FAURES & NORMAN, Successeurs de Lorelle & Co
24 av—6 m 33 et 35, rue Royale, enc. Douane

30 POUR CENT DE REDUCTION.
RUE ST CHARLES, No 5,
ENTRE CANAL ET COMMUNE.

G. LAVIE voulant écouler son stock de papeterie et de fournitures de bureau (ne devant pas continuer ce genre d'articles) offre à vendre à 30 pour cent de réduction les articles suivants :

Régistres de toutes grandeurs ;
Do à dos élastique ;
Do jeux de livres complets, carnet d'échéance ;
Do memorandum, livres blancs ;
Encre rouge, noire et bleue, plumes d'oies, métalliques, pains et cire à cacheter, crayons de toutes qualités, règles de diverses grandeurs et formes, colle à bouche, articles complets pour dessin, do pour architectes, papier écolier, uni, réglé, blanc et azuré, papier pour notaires, do à lettres de toutes qualités et de divers formats, enveloppes blanches et jaunes, etc. 8 mai

F. QUADRAS & Co., 16, RUE DE LA DOUANE, **importeurs de produits de la Havane,** tiennent constamment en main un grand assortiment de cigares de la Havane de la célèbre marque El Duende, et de tabac en feuilles des meilleures Vegas. 26v

EAU DE VIE—430 quarts pipes eau de vie Ph Godard; 10 do do do J B Godard; 10 demi do do do; 5 demi do do do Castillon 1815; 19 quarts do do do; 23 octaves do do do; 6 demi do do A Lagrange 1835; 3 octaves do do do; 2 demi do do do; 12 quarts do do do; 19 octaves do do do; 10 quarts do do Bunker Hill 1815; 10 octaves do do do; 4 quarts do do do 1825; 4 octaves do do do do, 102 quarts do do Otard Dupuy & Co; 50 demi do do do; 5 demi do do do Pinet Castillon; 121 quarts do do C Marquet; 20 do do do L de Lubes & Co; 20 do do do E Lompuy; 11 do do do J Hennessey & Co; 20 do do do Lafontaine; 24 do do do J Chassaigne; 48 do do do A Camus; 66 octaves do do do; 6 demi do do do J J Dupuy & Co; 6 quarts do do do; 32 do do do J Bureau; 8 do do do H Baron & Co, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
17 mai 17 et 19 rue St-Louis

Vin Rouge en Caisses.

500 Caisses vin rouge St Julien Médoc, 250 " Ch. Margaux, Ch. Lafitte, Ch. Latour, Beychevelle, Batailley & Mouton, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co,
27av 17—19, rue St Louis

Vin Blanc en Caisses.

25 Caisses vin blanc Haut sauterne, 19 do do Haut Barsac; 8 do do Ch. d'Yquem, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co,
27av 17—19, rue St-Louis

Corsets ! Corsets !

UN grand assortiment de Corsets sans coutures en coutil, en satin et en soie, A vendre au Magasin de Variétés de F. JAUFROID, No 82, rue de Chartres.
1mai

CHEMISES de peau—100 douzaines chemises de peau légères, pour l'été, à vendre par LAGAY & LECANU, 36 rue de Chartres
14mai

VETEMENTS d'hommes pour l'été—Nous offrons en vente à très bon marché un nouvel assortiment d'habillements d'homme, reçus par les steamships Wm. Penn et Ben Franklin, à vendre par LAGAY & LECANU, 36 rue de Chartres
14mai

HABILLEMENTS d'enfants—Nous avons en magasin un très grand assortiment d'habillements d'enfants, que nous offrons en vente à des prix réduits. LAGAY & LECANU, 26 rue de Chartres
14mai

HUILE Flaquet—30 paniers huile véritable Flaquet, à vendre par ANT. GIRAUD, 60, Vieille Levée
18mai

VENTES JUDICIAIRES.

Henry T. Scott vs John Gibson.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—[illegible]

Un certain lot de terre situé au faubourg Ste-Marie, dans l'îlet compris entre les rues St-Pierre, Poydras, Perdido et St-Paul, et désigné par le no 3 d'après un plan dressé par V. Gaucheteau, en date du 16 de janvier 1847 et déposé, sous le plan no 115, en l'étude de Théodore Guyol, notaire en cette ville. Ledit lot mesure 25 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue Poydras, 25 pieds 5 pouces et 1 ligne de largeur dans le fond, 151 pieds 1 pouce et 8 lignes de profondeur sur la ligne limitrophe au lot no 2, et 115 pieds 8 pouces et 6 lignes sur la ligne limitrophe au lot no 4 ; laquelle propriété a été acquise par ledit John Gibson de John Hoey, de cette ville, par acte au rapport de Daniel J. Ricardo, notaire en cette ville, en date du 16 de février 1848. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent dessus et tous les droits, titres, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant, lesquelles bâtisses consistent en une maison bâtie couverte en ardoises, et arrière bâtisse.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions :—Comptant au moment de l'adjudication. JAMES P. FRERET, Shérif de la paroisse d'Orléans.
22 mai—22 12 12 22

Nicholas Bennett vs Wm Duval.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 4,932.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai, le samedi 22 de mai 1852, à quatre heures 1/2 P. M., à mon magasin de dépôt, situé au No 23, rue Jefferson, à l'adjudication de :

Un lot de Meubles, etc., selon un inventaire déposé en mon bureau et qui sera produit au lieu et à l'heure de la vente.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant au moment de l'adjudication. JAS. P. FRERET, Shérif de la paroisse d'Orléans
10 mai—10,14,18,22

Succession de Eliza Burn veuve de John Burn.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 3,932—En vertu d'un ordre de vente rendu le 5 de mai 1852, à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai le lundi, 14 de juin 1852, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, pour le compte de la dite succession, à l'adjudication de :

Un certain nègre nommé NAT, âgé d'environ 26 ans, excellent plâtrier, bon sujet et créole de l'Etat ;

Et le même jour, à quatre heures et demie P. M. sur les lieux, situés aux Nos 47 et 67, rue de la Nouvelle Levée, un lot de meubles, etc., appartenant à la dite succession.

Conditions comptant au moment de l'adjudication. JAS. P. FRERET, Shérif de la paroisse d'Orléans
13mai—13,22,4,14

PREMIERE Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 7,822—Antoine Schiffino vs. Ramon Vionnet.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai le samedi 22 de mai 1852, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de :

Un lot de terre situé au faubourg Tremé de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues des Remparts, St-Claude, St-Philippe et Dumaine, désigné par le No 22, d'après un plan dressé par J. Tanesse, arpenteur de cette ville en date du 13 juin 1810 et annexé à un acte pardevant Michel de Armas, alors notaire de cette ville, le dit lot mesurant 35 pieds de face à la rue St-Philippe, sur une première profondeur de 72 pieds, et de là, le dit lot ouvre du côté de la rue St Claude, de 29 pieds, et a une seconde profondeur de 56 pieds sur 61 pieds de largeur, le tout plus ou moins, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui se trouvent dessus, dépendances, droits et privilèges y appartenant, lesquelles bâtisses consistent en une maison briquetée entre poteaux, au-si une cuisine, écurie, etc.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Cette créée étant la seconde et dernière, la propriété ci-dessus décrite sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qu'on en aura offert à douze mois de crédit. L'acquéreur assumera le paiement de la somme de $600 et la rente annuelle et perpétuelle sur la dite somme au taux de [illegible] pour cent l'an [illegible] toutes les autres [illegible]

JAS. P. FRERET, Shérif de la paroisse d'Orléans
7mai—5,10,15,22

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 566—Ezra Orrill, administrateur, vs Thomas F Sanford—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai, le lundi 31 de mai 1852, à 4 heures 1/2 P. M. en mon magasin de dépôt situé rue Jefferson No. 23, à l'adjudication de

Le fond du magasin de souliers, bottes &c, situé rue St Charles, entre les rues de la Commune et du Canal, suivant un inventaire déposé en mon bureau et qui sera produit au lieu et à l'heure de la vente.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. JAMES P. FRERET,
1 mai—21,27,31 Shérif de la paroisse d'Orléans

John H. Holderness vs Alexander Ross.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 4,166—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai, le 22 de mai 1852, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de :

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus, situés au faubourg Ste Marie [illegible]

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant au moment de l'adjudication. JAMES P. FRERET, Shérif de la paroisse d'Orléans.
2mai—4,11,22

BUREAU DES COMMISSAIRES
De la Dette consolidée de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE ORLEANS, 6 MAI 1852.

EN vertu de la 37ème section de l'acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé : "Acte pour consolider la ville de la Nouvelle Orléans et pourvoir au gouvernement et à l'administration de ses affaires", approuvé le 23 février 1852, et de la 3me section de l'acte intitulé "Acte supplémentaire à un acte pour consolider la ville de la Nouvelle Orléans, et pourvoir à l'incorporation de la ville de La Fayette, avec la ville de la Nouvelle-Orléans", approuvé le 23 février 1852, et de la 3me section de l'acte intitulé "Acte supplémentaire à un acte pour consolider la ville de la Nouvelle-Orléans et pourvoir au gouvernement et à la direction de ses affaires", approuvé le 11 mars 1852 : [illegible]

Les soumissions seront endossées : "offre pour l'achat des bons de la ville de la Nouvelle Orléans," et seront ouvertes et adjugées au plus offrant enchérisseur, par un ou plusieurs contractants en la ville de New York, le troisième lundi, 19 juillet 1852, à midi.

Dans le cas où il y aurait un surplus d'enchères au même taux sur le montant des bons offerts en vente, il serait divisé autant que possible, au prorata, parmi les enchérisseurs.

Le produit de la vente des dits bons sera immédiatement employé aux paiements de toutes les obligations échues, de la ville de la Nlle Orléans, et des anciennes première, seconde et troisième municipalités, et de la ville de Lafayette, savoir, bons, coupons d'intérêts, intérêt sur tous les coupons et dettes échues en souffrance, billets, mandats à vue, etc., sur présentation au bureau du Trésorier de la ville.

COMMISSAIRES.
A. D. CROSSMAN, Maire.
O. DEBUYS, Contrôleur.
W. H. GARLAND, Trésorier.
W. P. CONVERSE, président du comité de finances du Conseil des Aldermen.
L. H. PLACE, président du comité de finances du Conseil des Assistants Aldermen.
A. LAYET, Secrétaire. 11 mai—17

THOMAS C. PAYAN & Co.

Manufacturiers et Marchands en gros et en détail de Vêtemens de Mode, No 10, rue du Canal, Paulding's Row, entre Chartres et Vieille Levée, (Manufacture LITTELL & PAYAN, 311, Broad St. Newark, N. J.)

ONT reçu en addition de leur grand assortiment de linge fait, par les steamers Winfield Scott, Union, Georgia et Empire City, et continueront à recevoir à l'avenir par chacun de ces steamers les **marchandises** nouvelles, qu'ils offrent à vendre, à **très bas prix**, pour du **COMPTANT** ou son ÉQUIVALENT.

Marchandises d'Habitation.—Pardessus paletots, idem sacs, veste ronde, jacquette à la matelotte et polka ; en kerseys, linseys, janes, couverture, drap pilote et feutre, petersham, castorine française, drap laine gris, drap satinet, gris de fer et gris blanc, des couleurs bleu, vert, brun, noir, bleu noir, bronze et gilets de dessous de tout genre et de toute couleur.

Pantalons des mêmes étoffes, sans pareils en qualité et couleur et coupe ; chemises et caleçons en tout genre, en flanelle unie et à raies, bleue, rouge et à raies rouge et blanche, molleton blanc et écru, coton simple et croisé, blanc et écru, en toile française et irlandaise ; chemises en toile blanche ; chemises en coton et devants en toile, piqués et à mécanique, chemises et caleçons en toute sorte de tricot ; mouchoirs, gingas fil et coton, indienne française et américaine, de toute couleur et de tout genre. Un grand assortiment de **vêtements** en gomme élastique, garanties à l'épreuve de l'eau, telles que manteaux crispin, paletots, sacs, vestes, pantalons, guêtres, sacs et valises.

Un assortiment de chaussettes en laine, etc.

Life Preservers en gomme élastique et liège.

Linges faits, fins et ordinaires, pour le commerce de la ville et de la campagne.

Habits—Habits, habillements, pardessus, habits bon levards et operas, habits de travail et pardessus, nouveau genre, pour bureaux ; habits Kossuth et cravates et demi-sacs ; étoffes françaises, anglaises, allemandes et américaines, noire, verte, brune, bleue, bronze, etc ; drap feutre et castorine, cachemire, etc.

Pantalons et Gilets des derniers genres et de toutes couleurs, telles que bleus, verts, bleu de ciel, casimir et satinet uni et de fantaisie, soie brodé, noir, satin blanc et noir, cachemire uni et de fantaisie, satin noir uni, Barathea, florentine, foulards, casimir uni et à carreaux, marinos, bombazine blanc, gilets unis et brodés.

Un grand assortiment de manteaux en drap et de linges faits pour enfants et jeunes gens, de toute description, genre et qualité.

Les habitants, négociants et marchands sont respectueusement invités à venir visiter ces marchandises avant de faire leurs achats ailleurs, et nous sommes convaincus qu'ils seront satisfaits.

Notre clientèle est priée de se rappeler de notre système : prix fixe, sans déviation.

THOMAS C. PAYAN & CO., No 10, Canal.
5 déc—1 vats

Compagnie de la Poudre du Hazard.
C. T. BUDDECKE & CO.,
Agents, rue Tchoupitoulas, No 100.

AYANT été nommés agents de cette grande manufacture, nous avons l'honneur d'annoncer au commerce que nous sommes maintenant prêts à remplir promptement tous les ordres qui nous seront donnés, quelle que soit la quantité. La qualité de la poudre de la Compagnie du Hazard est non seulement garantie pour être égale à toute autre poudre, mais est en outre considérée supérieure à toutes les autres marques ; ayant acquis la préférence partout où elle a été introduite et où elle a été connue. Cette manufacture de poudre est maintenant la plus grande des Etats-Unis. Tous colis desquels on ne sera pas satisfait seront repris, et les frais et dépenses seront remboursés. Nous avons toutes les qualités en main, en barils, demi-barils et quarts, ainsi qu'en caisses, en ferblanc, très convenables pour ce marché, n'importe quelle quantité sera délivrée aux prix réguliers à bord des steamboats, ou à tout autre endroit, sur un ordre laissé à notre magasin.

C. T. BUDDECKE & CO., 100, Tchoupitoulas.
9déc—1an

EAU DE FLEUR D'ORANGER—40 caisses eau de fleurs d'oranger ; 50 caisses absinthe, 20 do vermouth, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 8, rue St-Louis
18mai

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Martin H. Devereux.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de ladite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte par elle présenté par George Allan, exécuteur testamentaire de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, A. BOISBLANC, Dép. Greffier.
20 mai—3en10

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Antoine Farrel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Silvain Bousquet, décédé intestat : avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE, Député Greffier.
21 mai—3en10

Marcelin & Depas vs. leurs créanciers.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Les créanciers des pétitionnaires sont par ces présentes notifiés à comparaître en l'étude de Théodore Guyol, notaire public, le samedi, 26 de juin prochain, à dix heures A. M. dans le but de délibérer et de prendre en considération l'application des dits pétitionnaires pour un atermoiement, et dans l'intervalle toutes poursuites contre leurs personnes et leurs biens sont suspendues, et Joseph Maglioni est nommé pour représenter les créanciers absens.

Par ordre de la Cour.
Bureau du greffier, ce 21 mai 1852. A. BOISBLANC, Député Greffier
22mai—3en10

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Succession de Patrick Murray—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte final présenté par Edward Ames, exécuteur testamentaire de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour. A. BOISBLANC, dep Greffier
21 mai—3en10

Lindsay et Lawrence vs leurs créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE—Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans—Sur lecture et enregistrement du bilan et de la pétition dans cette affaire, il est ordonné qu'une cession des biens des insolvables soit acceptée par la Cour pour le bénéfice des créanciers, qu'une assemblée des créanciers soit tenue pardevant J. H. Van Dalson, notaire public, mercredi, le 23ème jour de juin 1852, à dix heures A. M. pour prendre en considération les affaires des insolvables, et qu'en attendant toutes poursuites judiciaires contre leurs personnes et leurs propriétés soient suspendues. Et il est ordonné que P. Hayes, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents des insolvables.

Nouvelle-Orléans, 21 mai 1852.
(Signé) J. N. LEA, Juge
Pour copie conforme : A. J. VILLERE, député greffier
22mai—3en10

Succession Vanquelin.—Les débiteurs de la succession Vanquelin sont priés de régler de suite et les créanciers de présenter leurs comptes sans retard.
F. BOUVARO, Curateur.
18mai 7, rue St-Louis.

Succession de Jean Lambaréo.

TOUS ceux qui ont des réclamations contre la dite succession, ainsi que ceux qui doivent au défunt sont priés de se présenter chez M. Félix Poret, curateur, rue Royale, No 185. 13 mai—3en10

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse d'Est Baton Rouge—En vertu d'un acte de la Législature de cet Etat, approuvé le 11 décembre 1848, intitulé : Acte pour déposer des esclaves nés dans le Pénitentiaire de la Louisiane et dont les mères sont détenues et esclaves pour la vie ;

Je, soussigné, shérif de la paroisse d'Est Baton Rouge, exposerai en vente publique le samedi 5 juin prochain 1852 à la porte de la maison de Cour, dans la ville de Baton Rouge, à midi, pour du comptant, l'esclave ci-après mentionné, nés d'une esclave détenue pour la vie, et né dans le Pénitentiaire de la Louisiane, savoir :

Le nègre ALFRED, âgé de dix ans.
Baton Rouge, 19 avril 1852
22av H. V. BABIN, Shérif.

Aux collecteurs de taxes dans tout l'Etat.

VOUS êtes respectueusement invités à verser au trésor tout l'argent que vous avez entre vos mains et que vous avez collecté en vos capacités officielles afin de mettre ce département à même de répondre aux exigences pressantes de l'Etat.

Les collecteurs des campagnes pourront transmettre leurs comptes par l'intermédiaire de leurs agents de la ville et au moyen d'un certificat de dépôt de la Banque de l'Etat.

Votre attention immédiate à cet appel sera appréciée par votre dévoué serviteur

GEO. C. McWHORTER, Trésorier d'Etat.
1 mai—30

Bureau des Terres de la Louisiane.
Baton Rouge, 7 avril 1852.

AUX porteurs de certificats de terres, émis par Richard Loucks, et devant régistre du Bureau des terres.

Vous êtes par le présent notifiés, conformément à une résolution adoptée à la dernière session de la Législature et approuvée le 4 mars 1852, de présenter les certificats que vous pouvez avoir par M. Richard Loucks, au Régistre du bureau des terres à Baton Rouge, afin de les soumettre à la prochaine session de la Législature. W. H. CRENSHAW, Régistre
10 av—6m

VICTOR,
RUE ST CHARLES, 16.

A l'honneur de prévenir les bons vivants [illegible]

[illegible]

VICTOR, 16, rue St Charles

2 caisses chapeaux noirs dernière forme, à vendre à un prix très modéré.

Ayant également reçu trop tard mes gants vrai Jouvin, à partir de ce jour le prix en est réduit à 75 cents la paire. 11mai

G. LAVIE,
No. 5, rue St-Charles, entre Canal et Commune.

A l'honneur d'annoncer qu'il a reçu par les derniers arrivages du Havre quelques articles de **Salons** parmi lesquels se trouvent—

[illegible]

Cols et faux-cols en toile et en coton.
Bretelles soie élastiques et extra-élastiques.
Parapluies et demi-parapluies montures riches.
Cannes et badines, brosserie fine, parfumerie de **Monpelas**, nécessaires et trousses de voyage, portefeuilles, porte monnaie.
Bas de fil écru et écossais, éventails riches et simples.

Il profite de cette occasion pour annoncer à ses clients et à ses amis en particulier que son départ pour France est fixé au 25 de ce mois pour acheter le stock de la saison nouvelle. 22mai

CHAMPAGNE supérieur—20 paniers de la marque bien connue "London Club" en débarquement du navire Edward Everett, du Havre à vendre par HENRY VALETON, 90, rue St Louis
1av

SIROPS—Le soussigné offre à vendre les meilleurs sirops, préparés de manière à supporter les chaleurs. Les caisses seront assorties à la convenance de l'acheteur, et les commandes exécutées avec promptitude. HENRY VALETON, 90, St Louis
19av

Verreries au prix des manufactures!!

75 COLIS verrerie, tels que gobelets, carafes, lampes, verres à vins, chandeliers, etc. etc. Achetés très avantageusement à l'encan à vendre par P. C. CARRERE, rue Condé, No 22, Encoignure Maison
3ma

CIGARES—100,000 cigares en boîtes de 100 et 250 importés par le brick Americo, à vendre par BRUGUIERE & CO, 9, Bienville
2av

BOUGIES—200 caisses bougies patentées à vendre par BRUGUIERE & Co, 9, rue Bienville
8av

SARDINES A L'HUILE—100 caisses de la marque le Guillois, à vendre par BRUGUIERE & Co, 9 rue Bienville
8av

VIN—Sauternes commun et blanc de bonne qualité à vendre par BRUGUIERE & Co, 9, rue Bienville

VIN BLANC—100 caisses vin blanc en débarquement du brick Inna, de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 30, rue Vieille-Levée
17av

PRUNES sèches—25 caisses prunes sèches en débarquement du brick Inna, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 30, Vieille-Levée
17av

MOUTARDE—7 caisses moutarde en débarquement du brick Inna, de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 30 Vieille-Levée
17av

ATTENDU par le navire Kelly, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné, 100 caisses absinthe Suisse, de la marque Sauvajol et Bruerton. PAUL LACROIX, 13, Toulouse
11av

PAILLASSONS.
Vingt-deux cents et demi la yarde.

NOUS avons en magasin, et nous recevons constamment des principales manufactures des Indes Orientales, des PAILLASSONS, tels que Cannun, Monking, etc, aux prix établis de ***vingt-deux cents et demi la yarde.*** Il reste quelques pièces des célèbres paillassons de qualité **Hemi**.

P. MALLARD & Co, Magasin de meubles de fantaisie 67 Royale
20ma

P. LEVERRIER,
Rue de Chartres, 76, entre Bienville et Conti.

CROIT devoir informer ses acheteurs et le public qu'il vient de recevoir par divers navires, l'assortiment le plus complet qu'il ait encore eu dans son magasin, de seines et éperviers à petites mailles et très petites mailles, et dans toutes les dimensions désirées par messieurs les habitans, depuis 3 brasses et demie jusqu'à 60 brasses. Il se charge aussi de faire confectionner toutes sortes de filets, à la convenance des personnes qui lui en feront la demande. 16fév

200 Caisses vin rouge diverses marques, 100 " blanc "
50 caisses vin rouge Chateau Lafitte, vieux,
45 do do Haut Brion
15 do do Chateau La Rose, do
A vendre par NADAU DU TREIL,
22mai 81 Louis

EN magasin—60 barriques vin de famille;
100 barils vin blanc divers marques, à vendre par NADAU DU TREIL, 81 Lou
22mai

50 Caisses vin Muscat;
100 paniers Champagne diverses marques;
50 barriques imitation Brandy ;
12 do Brandy ordinaire ;
50 do N. Y. Gin ; à vendre par NADAU DU TREIL.
22mai

CHAUX du Cap Girardeau—800 barils en débarquement du steamer Kennett, à vendre par P. H. MONSSEAUX,
18mai Au marble yard enc. St-Louis et Robertson.

HOPITAL LUZENBERG.
Situé sur le Bell Road Pontchartrain.

CET établissement fondé par le Dr. C. A. LUZENBERG et conduit par lui avec succès pendant 14 ans, est maintenant prêt à recevoir des malades sous la direction du Dr. J. RHODES. Cette maison de santé est établie sur une vaste échelle, les chambres sont spacieuses et parfaitement aérées, les salles ordinaires sont grandes, peu encombrées de lits et pourvues de tous les commodités et le confort d'une maison particulière.

Le magnifique jardin qui entoure l'Etablissement offre d'agréables ombrages aux convalescens.

PRIX DE LA PENSION :
Chambres particulières à un lit, $3 par jour.
" " 2e classe, 2 "
" " 3e classe 1 "

Il y a des corps de logis séparés pour le traitement des maladies contagieuses, et un vaste établissement pour les personnes atteintes d'aliénation mentale. Les prix dans ces deux cas sont extras.

Un médecin attaché à la maison est constamment sur les lieux.

Pour plus amples informations, s'adresser à Philippe, ou chez le Dr J. RHODES, 13 sept—1an 133, rue Canal.

OIGNONS—40 paniers oignons, à vendre par P. CURACHS, Enc. Royale et St-Philippe
18,mai

VENTES DE CE JOUR.

Terrains à la Course.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu samedi 22 mai 1852, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis—

24 lots de terre désignés par les Nos 1 à 21 de l'îlet renfermé par les rues Girod, Tivoli, Urquhart et Hancock, d'après le plan tiré par L. Pilié le 21 mai 1852, lequel plan est exposé à la Bourse.

Conditions : Un tiers comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothéqués jusqu'à parfait paiement. 20mai

PAR S. GUINAULT, *encanteur.*

IL sera vendu samedi 22 mai 1852, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis,

Un lot de terre situé sur l'avenue Washington, entre Morales et Urquhart, mesurant 29 pieds de face sur 120 pieds de profondeur ; ensemble les améliorations consistant en une maison bâtie sur la rue, ayant deux chambres, une autre maison bâtie sur le derrière, ayant 4 chambres dont 2 à feu, cuisine, latrine, citerne, cour pavée ; le dit lot est parfaitement remblayé.

Conditions :—Moitié comptant, la balance à 6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque. 20 mai

Blanchisseuse, repasseuse et cuisinière
PAR S. GUINAULT, encanteur.

IL sera vendu samedi 22 mai 1852, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis

L'esclave ELINA, âgée d'environ 33 ans, parlant le français et l'anglais, très bonne blanchisseuse et repasseuse, bonne cuisinière, garantie d'entaus et domestique, garantie des vices et maladies prévus par la loi, et vendue par besoin d'argent.

Conditions—comptant. 20 mai

Terrains sur la rue de l'Esplanade.
PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu, samedi 22 mai 1852, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis :

Deux lots de terre désignés par les Nos 17 et 18, situés à peu de distance de la rue Claiborne, mesurant chacun 33 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue de l'Esplanade, sur une profondeur irrégulière de 151 à 171 pieds.

Un lot de terre situé au faubourg Trémé, ayant 31 pieds 8 pouces de face à la rue des Marais, entre Bienville et Conti, sur 61 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur ; ensemble une maison de deux chambres, cabinet, cuisine double, puits, latrines, etc.

Un autre lot de terre mesurant 34 pieds de face à la rue Columbus, entre Robertson et Claiborne, sur 110 pieds de profondeur ; ensemble une maison haute ayant deux chambres en bas, galerie et cabinet, deux chambres en haut, deux citernes, puits, latrines, etc. Voir les plans à la Bourse.

Conditions—Pour les terrains de l'Esplanade, un tiers comptant et le reste à 6 et 12 mois. Pour les autres propriétés, moitié comptant et le reste à six mois en billets endossés à satisfaction et hypothèque. 20 mai

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

IL sera vendu par N. Vignié, encanteur, samedi, 22 mai courant, à midi, à la Bourse St Louis, un lot de terre formant l'encoignure des rues Tonti et Lapeyrouse, mesurant cinquante huit pieds neuf pouces sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une jolie maison en bois, cuisine, écurie, etc., dont le plan est déposé chez l'encanteur.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à six et douze mois en billets endossés à satisfaction. Les actes de vente devant F. Percy, notaire. 13mai

Succession de Jacques Louis Prevost.
PAR S. GUINAULT, encanteur.

IL sera vendu le samedi 22 mai 1852, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 26 février 1852, les esclaves suivans, appartenant à la susdite succession, savoir :

NORA, griffonne âgée d'environ 30 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.

FANNY, négresse âgée d'environ 30 ans, blanchisseuse et cuisinière.

Ces esclaves sont garanties des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque jusqu'à parfait paiement et portant intérêt en cas de non paiement des billets à échéance. Actes pardevant A. Boudousquié, not. public.
21av—8,22

Succession de feu Joseph Hauzer
PAR FERNANDEZ & DOMINGON

EN vertu d'un ordre de l'honorable T. H. Kennedy, juge de la Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 14 avril 1852, il sera vendu le samedi 22 mai 1852 à midi, la propriété suivante dépendant de ladite succession.

Un lot de terre situé au faubourg Washington dans l'îlet No 8, compris entre les rues Lesseps, Rampart, Grands Hommes et Craps, désigné par le No 12 sur un plan particulier déposé en l'étude de C. V. Foulon, alors notaire en cette ville, en date du 6 septembre 1842, ledit lot de terre formant l'encoignure Grands Hommes et Lesseps, mesurant au pied anglais vingt un pieds sept pouces et cinq lignes et demie de face à la rue Lesseps, sur cent trente huit pieds de profondeur et de face à la rue des Grands Hommes, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—comptant.

Acte de vente pardevant A. Ducatel, notaire, aux frais de l'acquéreur. 19 av—mai 8 22

VENTES A L'ENCAN.

Succession de James Dixon.
PAR THOMAS J. SPEAR, Encanteur.

MERCREDI 25 mai, à 10 heures, à son magasin, rue Gravier, entre les rues St Pierre et St Paul, les articles suivants, appartenant à la succession de James Dixon :

[illegible]

Actions du chemin de fer du lac Pontchartrain et de la Presse à Coton de la Levée.

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

[illegible]

R. M. MONTGOMERY & Co,
ENCANTEURS.
Au Mart Auction, 87, rue du Camp.
TRAFICANTS EN MEUBLES
Jours d'encan : **mardi, jeudi et samedi.**
On acceptera avec promptitude des ventes [illegible]

AVIS D'ENCAN.
N. 20, Vieille-Levée.
Jours réguliers pour la vente :
Lundis et Mercredis.
Vente par catalogue—Tous les Samedis.
Avances d'argent sur dépôt de marchandises.
6oct—6m Nouvelle Orléans, 6 octobre 1851

Vente pour cause de liquidation.

LE soussigné offre à vendre la majeure partie de son stock à des prix réduits et à long terme, pour du bon papier sur la ville, savoir :

[illegible]

100 barriques vin rouge St Julien.
20 barils vin blanc Haut-Sauterne et Barsac.
En magasin et à vendre par F. ROUMIEU,
20, rue St-Louis

J. B. BOIMON, RUE ST CHARLES 64.

VIENT de recevoir par les derniers arrivages de France un bel assortiment de marchandises, savoir :

Chemises de toile extra fines nouvelle coupe, do fines
Cravates de fantaisie, de la nouveau genre,
Bretelles de soie, cotonnade, fine,
Caleçons et gilets de peau en mérinos et soie,
Chaussettes blanches, écrues, rayées et fantaisies,
Bas, demi-bas, gilets, à habits, etc.
Gants Jouvin pour hommes,
Cannes, parapluies, porte monnaie,
Un assortiment très varié de parfumeries, venant des meilleurs fabricants de Paris
Cheveux à nattes, bandeaux, tresses, boucles, etc., etc.
—Aussi pour les familles :—
Savon de guimauve, 1re qualité.

Articles pour Franc-Maçons.

Les membres des sociétés maçonniques sont informés qu'ils trouveront un bel assortiment d'insignes et ornements maçonniques, choisis par lui-même à Paris, et qu'il vendra à des prix raisonnables.

Beurre ! Beurre ! Beurre ! !

LE soussigné vient de recevoir de Cincinnati.—100 boîtes de fer blanc contenant 12 livres de beurre frais, conservé par un procédé chimique. Ce beurre est garanti se conserver indéfiniment. A vendre par O. VALETON & Co, 25 rue Tchoupitoulas

COGNAC—10 demi-pipes cognac Jean Louis, 1841, 12 quarts do do, 1 demi pipes Marlory 1851, 10 quarts do do, en déchargement du navire Rubens, venant de Bordeaux, à vendre par J. A. J. TARDOS, 31 Vieille Levée

VIN blanc—40 barils vin blanc Haut Sauterne, à vendre par A. COUTIN & RANSON, 11, rue Bienville

CHAUX—1000 barils chaux fraîche en très bon ordre, à vendre par P. H. MONSSEAUX, Au marble yard enc. St Louis et Robertson

Changement de domicile.

LE soussigné informe le public qu'à dater de ce jour son magasin qui était 26 rue Toulouse, est transféré à 164, rue Royale, entre Toulouse et St Pierre. JOHN CLAUZURE.
10mai

VIN rouge—50 caisses vieux vin Chateau Léoville, 1844, 100 caisses vin ordinaire, à vendre par JOHN CLAUZURE, 164, Royale
11 mars

FRUITS A L'EAU DE VIE—50 caisses cerises, 50 caisses fruits assortis, à vendre par JOHN CLAUZURE, 164, rue Royale
11av

EN débarquement du Manchester, venant du Havre—10 caisses de 100 2 boîtes sardines à l'huile, à vendre par JOHN CLAUZURE, 164, rue Royale
20ma

EN débarquement du Radius, venant de Bordeaux, 40 barriques vin rouge pour famille, à vendre par JOHN CLAUZURE, 164 rue Royale
20ma

CAFE de la Havane—19 sacs très supérieur, en débarquement du brick Mary Elisabeth et à vendre par D. BORNIO Jr., 34, Gravier
17av

SUCRE en poudre—30 barils en débarquement du navire Sea Lion, à vendre par E. J. HART & Co. 79, Tchoupitoulas
11mai

Cigares Havane.

$77,000 Impériales, Regalias, Canones, Milares, Panetelas, Londres, Cazadores, Regentes, Media Regalias, et un grand nombre d'autres différentes qualités des marques les plus renommées, telles que Cabanas, Figaros, Partagas, Perfeccion, Concordia, Silide, Simpatia, Esperanza, Cuatro Sobrinos, Dos Hermanos, Sol, Criolla, St-Roman, Lozanitia, Maria Luisa, Refugio, Hija del Gallo, Esclusivismo, et d'autres dont il serait trop long de faire l'énumération, en magasin et à vendre par D. BORNIO Jr., 34, rue Gravier
11av

Bottes, Souliers et Chapeaux

3000 caisses en magasin—comprenant un assortiment général, convenable pour le commerce de la ville et de la campagne, à vendre à bon marché et à des conditions libérales, par J. HOBBS & CO, Successeurs de R. G. HOBBS, 12, Douane
3mai

ESSENCE de Bergamotte—15 petits estagnons essence de Bergamotte, à vendre par JOS LANATA, No 11, Jefferson et 12, Toulouse
14mai

FROMAGE de Hollande—400 fromages de Hollande, tête de Maure, à vendre par JOSEPH LANATA, 11, rue Jefferson et 12, rue Toulouse
14mai

VINS EN BARRIQUES—
17 barriques vin rouge Larrieu,
10 do do Blanquefort,
50 do do vieux médoc,
30 caisses poires à l'eau-de-vie,
200 do vin vieux 1844, Lafitte,
150 paniers champagne,
25 quarts vieux cognac,
10 caisses de 100 1/4 boîtes sardines,
5 do de 100 1/2 do do,
4 do de 100 1/4 do do.
50 paniers huile Flaquet.
A vendre par P. LONGIS, 47, Vieille Levée.
17mai

100 piastres de Récompense.

Parti marron le mardi 3 août dernier, le mulâtre nommé ROBERT REED, âgé de 30 à 35 ans, teint clair, taille de 5 pieds 6 pouces, pesant environ 160 livres : il regarde de travers et a toujours l'air inquiet. La susdite récompense sera donnée à quiconque le remettra dans une des prisons de cette ville. Ce mulâtre est [illegible] L. FABRE & Co, 29, Magasins.
1er av—

$25 DE RECOMPENSE.

PARTI marron le nègre EDOUARD âgé de 24 ans, taille de 5 pieds 2 pouces, parle français, anglais et espagnol. Il a quitté l'habitation de M. Ambroise Anselin, à la Pointe à la Hache, le 26 mars dernier.

Les soussignés paieront la susdite somme à quiconque le logera dans une des prisons de cette paroisse.
13av AVRY FRERES

POIREAUX blanche—6 barriques à vendre par P. CURACHS, Enc. Royale et St-Phil

---

VENTES DE CE JOUR.

Maison basse en brique, sise rue Dauphine.
PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI 22 mai 1852, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis,

UN LOT DE TERRE, situé dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Douane, Bienville et Bourgogne, mesurant 32 pieds de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 84 pieds. Ensemble une maison en briques, No 33, contenant quatre chambres, un cabinet, cave, etc., ainsi que deux chambres dans l'attique, etc., cuisine haute en brique, contenant quatre ou cinq pièces, etc.

Conditions :—Un tiers comptant et le reste à un crédit de 12 mois, en billets endossés à satisfaction, garantis par hypothèque, et portant intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement au taux de 8 pour cent par an. 18 mai

Propriétés de valeur situées dans le premier et dans le second district.
PAR P. E. TRICOU, Encanteur.

IL sera vendu le samedi, 22 mai 1852, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis,

1o—Quatre lots de terre situés dans le premier district, anciennement Seconde Municipalité, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4 compris entre les rues Levée, Henderson, Robin et Front, d'après un plan dressé par P. Gualdi, architecte, le 16 avril 1852 ; les lots Nos 1 et 2 ayant chacun, mesure américaine, 25 pieds de face à la rue Henderson, sur une profondeur de 125 pieds 8 pouces 4 lignes ; le lot No 3 formant le coin des rues Levée et Henderson, 25 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue de la Levée, sur une profondeur de 103 pieds 8 pouces 1 ligne et face à la rue Henderson, et le lot No 4, attenant au précédent, mesure 25 pieds de face à la rue de la Levée, sur une profondeur de 103 pieds 8 pouces 1 ligne ; ensemble les améliorations qui s'y trouvent consistant en un hangar, lequel fait partie de la Presse à coton maintenant occupée par M. J. M. Bell.

Les 4 lots de terre ci-dessus décrits seront vendus en un seul lot.

2o—Huit lots de terre, maintenant occupés par Monsieur Clément Ramos, et situés, savoir : quatre sur la rue Esplanade et quatre sur le Bayou St Jean dans le second district, anciennement Première Municipalité, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 conformément à un plan dressé le 17 avril 1852, par P. Gualdi, architecte, et mesurant comme suit, savoir :

Les lots Nos 1 et 2, chacun 95 pieds 6 pouces face à la rue de l'Esplanade, sur une profondeur de 180 pieds ;

Les lots Nos 3 et 4, chacun 80 pieds 6 pouces face à la rue de l'Esplanade sur une profondeur de 180 pieds ;

Les lots Nos 5 et 6, chacun 95 pieds 6 pouces de face au Bayou St Jean, sur une profondeur de 299 pieds ; ensemble la jolie propriété qui se trouve sur le lot No 5 et autres dépendances, et, aussi les bâtisses qui se trouvent sur le lot No6 ;

Le lot No 7, 80 pieds 6 pouces face au Bayou St-Jean, sur une profondeur de 299 pieds ;

Et le lot No 8, 80 pieds 6 pouces de face au Bayou St Jean, sur une profondeur de 274 pieds 9 pouces 6 lignes.

Conformément à une résolution adoptée par le Conseil de la Première Municipalité, dans sa séance du 12 mars 1847, le trottoirs, le pavage, la plantation des arbres en face des terrains ci-dessus décrits, situés sur la rue de l'Esplanade, ainsi que l'entourage des dits terrains compris dans les limites de la dite Municipalité, seront faits aux frais de la ville.

Termes et conditions : Pour les quatre lots de terre premièrement décrits, et situés dans le premier district, l'acquéreur assumera le paiement de deux billets de $7000 chacun, échéant le 14 octobre 1852, et la balance un quart comptant et le reste à 12 et 18 mois de crédit.

Et pour les huit lots de terre situés dans le second district, un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit, en billets portant intérêt de 6 p. 100 l'an de leur date jusqu'à leur échéance. Tous les dits lots à fournir, ainsi qu'il est ci-dessus stipulé, seront dûment endossés, assurés par hypothèque, et en cas de non paiement, porteront intérêt à raison de huit pour cent l'an, depuis l'échéance jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant A. J. Guirot, notaire, aux frais des acquéreurs. 12 mai

Succession de Nathan Jarvis.
PAR J. A. BEARD & MAY, *Encanteurs.*

SAMEDI 22 mai, à midi, il sera vendu à l'Arcade Banks, par consentement des parties, et conformément à un ordre de l'honorable Geo. Strawbridge, juge de la 3e Cour de District de la Nlle Orléans, sous date du 16 avril 1852, les propriétés suivantes appartenant à la succession de feu Nathan Jarvis et autres.

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'îlet borné par les rues Melpomène, Thalia, Magazine et Constance, [illegible]

Aussi—320 acres de terre patentées à Robert R. Ray, et environ 177 acres de terres patentées sous le droit de Kelly H. Douglass. Ces deux terres sont situées dans le comté d'Henderson (Texas), et ont été acquises par le défunt de James H. Starr, du Texas.

Conditions de la vente : Pour la propriété en ville, un quart comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant 8 p. 100 d'intérêt de l'échéance au paiement, pour les terres du Texas, comptant.

Actes de vente pardevant H. B. Cenas, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 21av

VENTES A L'ENCAN.

Vente sans réserve, d'une maison et de deux lots de terre situés au nouveau faubourg Marigny.

PAR J. B. BLACHE & Co.

JEUDI 25 courant, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis,

[illegible]

Conditions—Un tiers comptant, le reste à six et douze mois, en billets portant hypothèque. [illegible]

Actes de vente pardevant A. Ducatel, notaire public. 22 ma—22 25 26 27

A. STURCKENEGGER & ETERNOD,
44, BIENVILLE—encoignure Chartres,

VIENNENT de recevoir par les navires Chemposka et Midelomo—un assortiment complet de Chapeaux de paille pour dames et enfans,
Tricots de paille et crin, éventails,
Gants de soie, filets et égyptien,
Barège pour voiles,
Grenadines, Benjamines, Florence,
Batiste écossaise,
Robes jaconat français, à bandes,
Jaconas et mousseline imprimés,
Rubans taffetas noir,
Ombrelles et parasols de soie
20 caisses de gingham et 6 caisses mouchoirs Bayonne.
Eau de Cologne, cigares, au prix des manufactures 25 mars

FASHIONABLE STORE.
Encoignure St Charles et Commune.

J. DUCOURNAU prévient ses amis et le public en général qu'il a reçu par les derniers arrivages de France un **assortiment d'articles d'été,** [illegible]

J. DUCOURNAU,
19av Encoignure St Charles et Commune.

MAGASIN DE SELLERIE
DE
Newark, N. J.

ANDREW G. BULL & Co. No 15, rue du Canal, Nouvelle-Orléans, entre les rues Camp et Magasins, manufacturiers et importeurs de sellerie et tout article de ce genre, ont constamment en main un grand assortiment de selles, brides, martingales, malles de voyage, fouets, sangles, harnais et brides, demi de sellerie, outils de sellerie et autres articles—Rue du Canal No 15.
ANDREW G. BULL & CO.
20 déc—ab

John Hall. **HALL & RODD,** *E. Wm. Rodd,*
NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,
No 1, Front Levee, Nlle Orléans.

CIGARES DE LA HAVANE.—73,000 des marques les plus renommées et de toutes grandeurs, récemment reçus par le brick Adams Gray, et qui ont été ajoutés à l'assortiment déjà en main des meilleures cigares de la Havane à vendre par J. M. CABALLERO, importeur, 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville, ainsi qu'à ses établissements—52 rue St Charles, entre Commune et Gravier, et No 68 encoignure Royale et Douane.

JAMBONS Gouffich—200 tierçons en déchargement du steamer Boston, à vendre par F. CHARTA & Co. 79, Tchoupitoulas
14mai

EN débarquement du navire State of Maine, du Havre—500 dame-jeannes de 5 gallons, 100 do do 3 gallons, 400 do do 2 gallons, 400 do do 1 gallon, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 7 St Louis

FROMAGES tête de maure—25 douzaines fromages tête de maure, reçus par l'Ernestine, de Brême et à vendre par DUNTZE & IKEN, enc. Royale et Conti

FROMAGE de Limbourg—30 boîtes à 2 fromages reçus par Ernestine, et à vendre par DUNTZE & IKEN, Encoignure Royale et Conti
17mai

CONFITURES DE LUBECK—50 douzaines confitures assorties, un article tout supérieur à vendre par DUNTZE & IKEN, enc Royale et Conti

EAU DE SELTZ véritable—300 douzaines eau de seltz véritable, venant d'arriver par Ernestine, à vendre par DUNTZE & IKEN, Enc Royale et Conti

HARENGS DE HOLLANDE—30 boîtes de fer blanc à 2 bris par à vendre par DUNTZE & IKEN,
15 mai Encoignure Royale et Conti

SARDINES au sel—30 barillets de sardines au sel, à vendre par DUNTZE & IKEN,
17 mai Encoignure Royale et Conti

Attention ! aux personnes qui vont à la campagne.

REÇU par le dernier arrivage du Havre, et à vendre par le soussigné :
60 meules fromage de Gruyère ;
400 Têtes de Maure ;
50 fromages pâte grasse ;
250 demi-boîtes et demi-bouteilles Truffes du Périgord première qualité,
300 boîtes Patés truffés, en boîtes, demi et quarts.
JEAN FISSE.
26av Encoignure Royale et St Pierre,

80 barriques Vin de table,
20 barriques vin vieux Chateau Latour,
300 caisses vin de différents qualités, et un assortiment de comestibles pour familles, à vendre par JEAN FISSE.
26 av Encoignure Royale et St Pierre,

Débarquement du navire Sarah Pennington, de New York, et à vendre à la pharmacie enc. Dauphine et Douane :
Ecorce de quinquina rouge et jaune, Kalisaya, Alcali volatil, très fort, en dame-jeannes ;
Manne en larmes et en sorte, fine, échée ;
Sel soda, en bouteille et barils ;
Fécule de sagou et de tapioka ;
Réglisse de Calabre et de Suède ;
Taffetas d'Angleterre, de Wilson ;
Magnésie calcinée de Henry ;
Sparadrap de Griffith, rouleaux de 5 et 10 yardes,
Seringues vaginales en verre et étain, do en cristal, de toutes dimensions ;
Huile de foie de morue, de Rushton, Clark & Co ;
Capsules gélatineuses de B. Planten ;
Magnésie effervescente de James Tarrant ;
Lancettes d'Evans et de Dempster et Hensley ;
Scarificateurs et verres à ventouses ;
Lancettes pour la bouche ;
Porte lancettes et porte-caustiques pour l'usage des habitations ;
Vermifuge Canadien et de Fahnestock ;
Eau du Congrès, de la source de Saratoga ;
Poudres de Seidlitz et de Soda ;
Dépôt de Sangsues Hongroises ;
Eaux de Seltz en grandes et demi bouteilles ;
Véritable eau de Seltz allemande en cruchons,
E. E. ROUGIN, Enc. Dauphine et Douane.
3mai

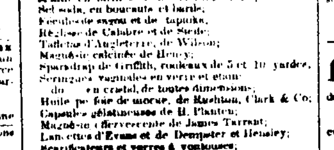

SANGSUES—SANGSUES.
L. PROVOST,
RUE ST-PIERRE, no 121.
SUCCESSEUR DE M. RUSCONI.

28000 SANGSUES Hongroises et Suédoises récemment arrivées et à vendre en gros et en détail au grand dépôt central de la rue St-Pierre, 121. 8 mars

SANGSUES—SANGSUES.

5000 SANGSUES reçues par les derniers arrivages, garanties hongroises et fraîches, à vendre en gros et en détail, à l'entrepôt général, rue de l'Esplanade, encoignure Casacalvo.

Le même entrepôt reçoit des ordres pour la campagne et fait des expéditions promptement à des prix modérés. 20 mai L. P. SOURIRAN.

SARDINES à l'huile—1000 boîtes sardines marque Duffé & Co,
10,000 demi boîtes sardines même marque;
1000 quarts boîtes sardines même marque;
300 doses do do do
A vendre par NUMA LACOSTE,
14 mai 105, rue Royale

VENTES DE CE JOUR

Vente sans réserve de 200 lots divers.
PAR M. BARNEIT Jr. & FRERE.

AUJOURD'HUI 22 mai, il sera vendu à 10 heures du matin, à leur magasin d'encan, encoignure Chartres et St Louis.

[illegible]

75 colis et lots de marchandises sèches du pays et étrangères.
PAR VINCENT & Cie, Encanteurs
43, Bienville

IL sera vendu à l'encan, le samedi 22 mai, à 10 heures.

[illegible]

Jolie maison rue St-Philippe, près la rue Claiborne.
PAR N. VIGNIE, Encanteur

SAMEDI, 22 mai 1852, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis,

UN LOT DE TERRE situé dans l'îlet borné par les rues Claiborne, St Philippe, Derbigny et l'Esplanade, mesurant 25 pieds et plus de face à la rue St Philippe, sur une profondeur de 120 pieds. Ensemble une très bonne maison presque neuve, ayant trois grands appartements à feu, cabinet, cabinet, etc. cuisine haute contenant quatre pièces, latrines, puits, une grande cuve, etc. Les bâtisses sont payées.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à un crédit de six et douze mois, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur la dite propriété. 21 mai

VENTES A L'ENCAN.

Bottes, souliers et brodequins, chapeaux et casquettes.
PAR J. B. BLACHE & Co.

LUNDI 24 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77 :
50 caisses bottes, souliers et brodequins,
Un assortiment de chapeaux et casquettes. etc.
22 mai

Vente pour cause de départ
PAR P. E. TRICOU

IL sera vendu le lundi, 24 mai 1852, à cinq heures de l'après-midi, rue Ste Anne, entre les rues Bourgogne et Remparts,

Un lot de meubles consistant en lit, armoires, glaces, sophas, chaises, pots de fleurs, vaisselle, batterie de cuisine, &c., &c.

Conditions—Comptant. 21mai

Bouilloire Patentée de Montgomery.
PAR B. B. SYKES.

SAMEDI 29 du courant, à midi, il sera vendu à l'Arcade Banks,

Une belle Bouilloire patentée de Montgomery, maintenant sur la levée, sur l'habitation de M. Gardanne, en face de la ville de Jefferson, elle a été construite par MM. Mott & Ayres, de New York, pour le steamer McKim et n'a jamais servi.

Les habitans et autres, désirant une bouilloire économique, feront bien de venir l'examiner avant la vente. 21mai

Succession de John M. Gilmore.
PAR P. E. TAYLOR & TOURNE, encanteurs

SAMEDI le 29 mai 1852, à midi, à l'Arcade de Banks, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'honorable Geo. Strawbridge, juge de la Troisième Cour de District en date du [illegible]

[illegible]

Vente pour cause de départ.
PAR A. FERNANDEZ & DOMINGON

MERCREDI prochain, [illegible] 17 mai

Propriété améliorée à Mandeville.
Vente sans réserve.
PAR J. M. WEYMOUTH Encanteur.

IL sera vendu à la Bourse St Louis mardi, 25 courant :

[illegible]

Vente pour cause de liquidation.
PAR BERNARD TURPIN.

MARDI 25 mai 1852, à 10 heures, il sera vendu à l'encan au magasin No 29, rue Conti, pour clore une affaire.

Le fonds du magasin, consistant en vins en barriques et en caisses, [illegible]

Conditions à la vente. 14 mai

Vente à longs termes.

Terre basse et de très grande valeur, contenant environ 5200 arpents, située aux Opelousas, et peu éloignée du rail road.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

MARDI 25 mai 1852, à midi, il sera vendu en vente publique dans la rotonde de l'Hotel St Louis en la ville de la Nouvelle-Orléans,

Une grande portion de terre présentement boisée, située aux Opelousas, paroisse de St Landry [illegible]

Conditions—Un cinquième comptant, et le reste à un crédit de 1, 2, 3 et 4 ans, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur la dite terre, les billets portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à compter du jour de la vente, et après leur échéance 8 pour cent comme clause pénale seulement.
4mai,15,17,18,22,24,25

Vente finale de la Succession de Cornelius Paulding.
PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs

IL sera vendu à l'encan le samedi 5 juin 1852, à midi, à l'Arcade Banks, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'hon. Geo. Strawbridge, juge de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 5 mars 1852, les propriétés ci-après décrites, dépendant de la succession Paulding, savoir

1o—Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er district de la Nlle Orléans, dans l'îlet borné par les rues St-Charles, Carondelet, Hevia et Girod, [illegible]

[illegible]

Conditions : Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété et portant intérêt à 8 p 100 par an de la date à l'échéance, et en cas de non paiement 8 p 100 par an jusqu'à parfait paiement.

Et si on l'exige, le paiement au comptant devra s'effectuer au moment de l'adjudication.

Les actes de vente devant H. B. Cenas, not. public, aux frais des acquéreurs. 3mai

RESTAURANT VICTOR,
BROWNSVILLE (*Texas.*)

LE soussigné annonce avec plaisir à ses amis et au public qu'il a arrangé et annexé à son restaurant, qui est avantageusement connu, une magnifique maison pour accommoder les voyageurs. Les chambres sont grandes et aérées et bien pourvues de ce qui est nécessaire pour le confort des voyageurs. La table sera toujours approvisionnée de tout ce que l'on trouve de plus délicat sur les marchés de la Nouvelle-Orléans, de Brownsville et de Matamoros.

Les prix sont modérés. Conditions—Comptant.

Les vins et liqueurs sont des meilleures qualités.
VICTOR HASSLAUER

Propriétés à vendre à longs termes.

LA maison et magasin 29, rue Girod, et la maison et magasin 161, rue de la Douane, [illegible]

Pour les conditions s'adresser à JAS. E. NORTH, 11, Magasins.
9mai

A LOUER.

Les magasins suivans, faisant partie de la bâtisse St-Louis :

Le magasin situé rue Royale à gauche de l'entrée de l'hotel St-Louis.

Le magasin attenant à celui ci-dessus décrit.

Le magasin situé rue St-Louis, précédemment occupé comme bureau de la salle de bal.

Le magasin attenant à celui ci-dessus décrit, du côté le plus proche de la rue de Chartres.

S'adresser à la BANQUE DES CITOYENS
25 oct

A LOUER—La Maison de résidence encoignure des rues Condé et Hôpital, ainsi que deux magasins au même endroit. S'adresser sur les lieux, ou à LABORDE & XIQUES, 37 rue Conti
11mai

A louer—la maison no 159, rue Conti, entre Quartier et Hôpital. Pour les conditions, s'adresser à JUAN Y. DE EGANA, 47, rue Bienville
1 mai

Vin Rouge en Barriques.

39 Barriques vin rouge Ch. Peyrilhade,
4 " " Deyrie Margaux,
20 " " " Margaux,
72 " " " St Julien Médoc,
30 " " " St Estèphe,
40 " " " Montferrand,
28 " " " St-Emilion, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
27 av. 17 et 19, rue St Louis.

Fusils de Chasse, Carabines, Pistolets, etc. etc.

Le soussigné a reçu et offre à vendre un assortiment de **Fusils de chasse** simples et à deux coups, d'une des meilleures manufactures d'Angleterre.

Aussi — **Carabines** américaines ; pistolets à 4, 5 et 6 coups, cartouchières, poudrières, capsules, etc.
A. BORRIR, 160, rue Chartres

HUILE D'OLIVE—300 paniers huile d'olive fine, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 8, rue St Louis
18mai

VENTES A L'ENCAN.

ENCAN POUR DAMES.

IL sera vendu, lundi le 24 du courant et chaque jour suivant, à 10 heures du matin, au No [illegible] Chartres, un assortiment de marchandises [illegible]

Grande vente sans réserve,
Pour billets à très longs termes et sans endossement,
De 202 Terrains de grande valeur.
Situés dans le faubourg Trémé et compris entre les rues Esplanade et le canal Carondelet.
Le tout provenant de la succession Coquet.
PAR N. VIGNIE, ENCANTEUR.

LUNDI 31 mai 1852 et le jour suivant, à midi, il sera vendu dans la rotonde de l'Hôtel St Louis :

1—29 lots dans le grand îlet borné par les rues Promenade Carondelet, St Pierre, Dorgenois et Rocheblave ;

[illegible]

Le tout conformément à un grand plan qui sera exposé à la Bourse plusieurs jours avant la vente.

Conditions—Un quart comptant, et la balance à un crédit d'un et de deux ans, en billets sans endossement avec la clause de "non aliénando," et garantis par hypothèque sur lesdits lots de terre. Les billets qui ne seront pas payés à leur échéance porteront intérêt à raison de 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement, à titre de peine seulement.

Les actes de vente pardevant Jos. Cuvillier, notaire public.

On pourra se procurer des plans lithographiés au bureau de l'encanteur. 1e mai

POUR NEW-YORK.
Compagnie des Steamers de la Malle des Etats-Unis.

Pour New-York, directement par la Havane—Le steamer à vapeur l'ISABEL, portant la malle de Key West et Charleston—Le superbe navire à vapeur EMPIRE CITY, commandé par le lieut John Gray, de la marine des E. U. partira de son wharf en face de la Place Jackson, avec les malles du gouvernement, mardi 25 mai, à 8 heures A. M. précises.

Les passagers pour New York, iront directement sans changer de bateau à la Havane, et prenant en considération la qualité de passagers qui vont au Nord dans cette saison, la compagnie a choisi un des plus grands steamers pour faire le trajet entre New York et ce port.

Les passagers pour la Havane devront se munir d'un passe-port du consulat espagnol.

Chacun des steamers de cette compagnie a un excellent médecin à bord.

On ne prendra pour fret que la Havane que des espèces. Aucun connaissement ne sera signé après le départ du steamer.

Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la compagnie, 95, rue des Magasins, ou chez
14 mai JAMES R. JENNINGS.

Pour la Californie directe—Compagnie des steamers de la malle du Pacifique—Jour régulier de départ les 10 et 25 de chaque mois. Le magnifique steamer EMPIRE CITY, de 2000 tonneaux, J. D. Gray, commandant, partira de son wharf en face de la place Jackson, le mardi 25 du courant, à 8 heures précises du matin pour Aspinwall (Navy Bay) [illegible]

[illegible]

C'est la voie la plus certaine et la plus économique pour la Californie les passagers étant certains d'arriver à San Francisco quinze semaines après leur départ.

On peut se procurer des billets de passage en plein pour la chambre et l'entrepont au bureau de ARMSTRONG, HARRIS & Co,
11 mai 41 Natchez

Ligne de Steamers de New-York à Savannah.
Une fois par semaine.

Les magnifiques steamers neufs FLORIDA, Capitaine LYON, ET ALABAMA, Capitaine LUDLOW

Partiront de Savannah et de New-York tous les samedis. Ces steamers sont du port de 1300 tonneaux, et sont incomparables pour la sécurité, la vitesse et le confort.

Ils partent de Savannah en même temps que ceux de MARION et SOUTHERNER, partent de Charleston, et prennent la malle des Etats-Unis.

Passage à Chambre $25 payable avant de s'embarquer.

Agents. PADELFORD, FAY & CO, Savannah
SAMUEL L. MITCHELL
2mai 194, Front st, New York

Compagnie de Steamers de la Malle des Etats-Unis.
OUVERTURE DU CHEMIN DE FER DE PANAMA.

Les chars partent de la station Miller mouvant ainsi 20 milles de navigation en canots. Désormais les steamships de cette compagnie débarqueront les passagers et la malle à leur wharf à Navy Bay à l'extrémité Est du chemin de fer de Panama.

Les passagers et la malle seront immédiatement expédiés sans détention, par le chemin de fer à la station de Miller.

La seule ligne directe pour la Californie et l'Orégon, "via Navy Bay."

Par les steam-ships Empire City, via la Havane, le jeudi 25 mars, et le Cherokee, directement le vendredi 26 mars.

Etablissement d'une ligne directe entre la Nouvelle Orléans et Navy Bay, donnant de la sorte à la Nouvelle Orléans les premières nouvelles de la côte du Pacifique.

Devant partir les 11 et 26 de chaque mois.

Le magnifique steamer à double machine Cherokee, capt H. K. Davenport, U. S. N. partira de son wharf en face de la place Jackson le vendredi 26 mars, à 8 heures A. M. précises, pour Navy Bay directement, en joignant avec le steamer de la malle du Pacifique et des passagers de la Californie.

Bureau de la Compagnie 95, Magasins.
JAMES R. JENNINGS, agent

Pour la Balize, le poste, le fort Jackson et toutes les habitations intermédiaires—Le paquet régulier, son marcheur FASHION, capitaine C. S. Fagot, partira pour les endroits ci-dessus le samedi. [illegible]

STEVENSON & Co,
H. Nouvelle Levée
22 mai

Paquebot régulier des Attakapas.

Pour St Martinville, la Nouvelle Ibérie, Pattersonville, et tous les ports intermédiaires—Le magnifique steamer ODELIA, capitaine A. Castillo, partira de la Nouvelle Orléans [illegible]

DARBY & TREMOULET, Agents
29 av—1m

Pour les Attakapas.

Le beau steamer tirant peu d'eau ANNA No 2, capitaine J. J. Labarthe, partira pour les Attakapas mercredi 12 mai, à 10 heures, prenant du fret et des passagers pour St Martinville, la Nouvelle Ibérie, Franklin, Centreville, Pattersonville, et tous les ports intermédiaires. Les passagers et les expéditeurs peuvent être sûrs que la plus grande attention sera portée aux affaires qui lui seront confiées.

Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, en face de la rue St Louis
5avri

Avis est par le présent donné aux personnes qui auront besoin de faire monter ou descendre des bateaux, chargés ou non, que le steamboat remorqueur DANIEL COONE, entièrement réparé à neuf, et placé en lieu régulier, fera régulièrement trois voyages par semaine, de la Nouvelle Orléans à la ville de Plaquemine, Iberville. Ce bateau est prêt à faire de pareils voyages à des prix modérés.

PAUL LACROIX, 13 rue Toulouse
8 mav

Pour le Havre.—Le magnifique paquebot français, navire DIRIGO, capt. Coppé, ayant la plus grande partie de son chargement et allant à bord, partira incessamment. Pour le fret de 300 balles de coton s'adresser à H. V. BAXTER, 27, Carondelet

Pour passage, ayant de magnifiques emménagements s'adresser à bord au capitaine, au pied de la rue Douane.

Partant le 25 courant.
Pour le Havre—Le superbe paquebot américain de première classe EMELINE, capitaine Pollack, ayant la majeure partie de son chargement, [illegible]

Ce navire ayant d'excellents emménagements pour passagers [illegible]

S'adresser au capitaine à bord, [illegible] H. V. BAXTER
21 mai

Pour le Havre—Le beau trois-mâts **Belle Assise**, capitaine Ernest, partira positivement le [illegible]

Pour passage, ayant des accommodations superbes pour passagers de chambre et d'entrepont s'adresser au capitaine à bord ou à A. & M. HICKS, 140, rue de la Commune
15 mai

Le capitaine ne sera responsable d'aucune dette contractée par son équipage.

Pour Liverpool—Le nouveau navire de première classe CONSUL EVELINE, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et allant à bord, partira sous peu. Pour balance de fret de coton, ou de tabac, s'adresser à H. V. BAXTER, 26, rue Carondelet

Pour passage, ayant de commodes emménagements pour passagers, s'adresser à bord au capitaine, pied de la rue Douane.

Pour la Havane—Le beau brick paquebot américain ADAMS GRAY, capitaine Pierce, devant partir sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser à bord, en face de la rue St Louis ou à JOSEPH MITCHEL
14 mai

A vendre

La goëlette une voilure PELICAN [illegible] et chevillée en cuivre, du port d'environ 51 tonneaux, avec ses agrès, apparaux, etc. S'adresser à RICHARD ALDIGE & Co, 35, rue de Chartres, au premier.
12mai

Pour la Havane.—Le paquebot américain, bon voilier MOUNT VERNON, capitaine Woolongham, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser à bord, en face de la rue Bienville, ou à PELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée
1 mai

CUISINE EN FER DE WEST,
Améliorée et brévetée à New-York.

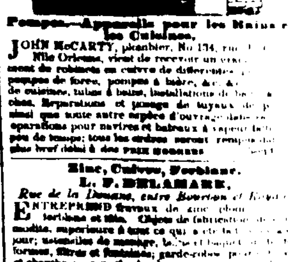

Pompes—Appareils pour les Bains et les Cuisines.

JOHN McCARTY, plombier, No 174, rue Chartres, Nlle Orléans, vient de recevoir un assortiment de robinets en cuivre de différentes sortes, pompes de fer, pompes à bière, etc, &c, appareils de cuisines, tubes à bains, installation de bains, etc, &c. Réparations et posage de tuyaux de plomb ainsi que toute autre espèce d'ouvrage de sa profession, exécutées avec promptitude, à des prix de la plus grande modération. [illegible]

Zinc, Cuivre, Ferblanc.
L. F. DELAMARE,
Rue de la Douane, entre Bourbon et Royale.

ENTREPREND travaux de zinc, plomberie, ferblanterie et tôle. Objets de fabrication de modèles, supérieure à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour ; ustensiles de ménage, baignoires, bains en tous formes, filtres et fontaines ; garde-robes portatives et chambres, gouttières et pompes, ainsi qu'un bel assortiment de baguettes, etc.

Travaux de bâtiments en zinc, corniches, ventilateurs, chenaux, dalles, tuyaux, etc.

Couvertures en zinc, garanties vingt ans sans réparations. 16oct—6